

Compte rendu du conseil d'école du 31 mars 2022 de 17h30 à 19h30

Ordre du jour :

- intervention des représentants du Conseil des Enfants
- prévisions pour la rentrée 2022
- point sur le protocole sanitaire
- projets de l'année 2021/2022
- calendrier des sorties et animations
- point sur le réseau d'éducation prioritaire
- point sur les dispositifs d'aide aux enfants
- travaux et aménagements
- présentation des exercices de sécurité
- point sur l'A.P.E.
- questions diverses

Enseignants : Mme Katy DASSONNEVILLE, Mme Christelle DESROUSSEAU, Mme Aline DIMART, Mme Catherine VERMELLE, Mme Stéphanie CHEERE, Mme Emmanuelle DOS SANTOS, Mme Sarah MRAD, M. Freddy RICHARD, Mme Carole TURPIN, M. Pierre-Yves PIRA, Mme Camille HYVART, Mme Tatiana JOYE, Mme Morganne ROEGIERS, M. Bastien AMIRI, Mme Sandrine CHIEUX, Mme Marion BIGOT, M. Philippe MARTIN, Mme Lauriane DUFOUR (coordinatrice REP).

Représentants de parents d'élèves : Mme Lila RAKEM, Mme Christine LEROY, Mme Laëtitia HAVEZ, M. Jérôme COSTALONGA, Mme Charlotte ISRAEL.

Représentant de la municipalité : Mme Anne LEDUC (Conseillère déléguée)

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Chantal LEPOUT

Excusés : Mme Anne-Sophie JOLY, Mme Elise DEVULDER, Mme Isabelle CAQUANT, Mme Drifa BEHAEGEL, M. Mohamed BOUZEKOUK, Mme Cindy LENOIR (parents d'élèves), Mme Maggy BARTEK, Mme Julie DHONDT, Mme Anne GILLES, Mme Héline BAYARD, M. Olivier DELEBECQUE (enseignants), Mme Delphine BLAS (Adjointe au Maire), Mme Delphine SAAD (Inspectrice de l'Education Nationale)

Secrétaire de séance : M. MARTIN

1) intervention des représentants du Conseil des Enfants

En raison du contexte sanitaire, afin de préserver le fonctionnement par bulles, le Conseil des Enfants s'est réuni le mercredi 2 mars dernier. Les délégués des 18 classes ont été réunis par bulle, avec distanciation entre chaque groupe.

Ils sont représentés ce soir par les 2 délégués d'école : Neïssa NEGGAZI (Voltaire) et Aïssam NEGGAZI (Sévigné).

⇒ cf document à la fin : compte-rendu du Conseil des Enfants du 2 mars 2022.

2) prévisions pour la rentrée 2022 :

A ce jour, l'école compte 312 enfants répartis sur 18 classes, dont un dispositif ULIS.

Selon les prévisions, à la rentrée de septembre 2022, les effectifs de l'école devraient baisser un peu, aux alentours de 300 élèves : 70 CM2 sortants pour une arrivée de 57 CP provenant des écoles maternelles du secteur (38 provenant de Victor Hugo et 19 de Petit Quinquin).

Cet effectif ne tient compte ni du nombre des maintiens éventuels, ni des déménagements non annoncés, ni des dérogations et inscriptions extérieures qu'il est pour l'instant encore difficile d'estimer avec précision.

Malgré cette baisse d'effectif, l'Inspection académique n'a pas prévu de fermeture de classe, ce qui permettra d'obtenir des classes peu chargées, même au cycle 3.

niveaux	Effectifs prévus
CP	58
CE1	58
CE2	60
CM1	66
CM2	61
Dont ULIS	12
Total	303

3) point sur le protocole sanitaire :

La période 3 a été très compliquée au niveau de la gestion COVID. En 5 semaines, 82 cas ont été signalés et remontés à la DSDEN, entraînant des suspensions d'accueil en série et de nombreuses absences parmi les enfants et les enseignants.

En début de période 4, l'épidémie a décliné et au 21 février dernier, le protocole sanitaire est passé du niveau 3 au **niveau 2**, permettant la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves et les personnels, la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation, les sports de contact n'étant pas autorisés sans masque), l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

Depuis le 28 février 2022, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé en population générale, comme en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'ont plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4). La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests n'est plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les écoles depuis la rentrée du 21 février. Depuis cette date, aucun cas n'a été signalé pendant 3 semaines.

Au 14 mars, le protocole sanitaire est passé du niveau 2 au **niveau 1**, levant toute restriction à l'exercice des activités sportives.

Une nouvelle phase de mesures d'allègement a permis la levée de l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les élèves et personnels. Depuis, 13 nouveaux cas positifs ont été signalés.

Le fonctionnement par bulles (2 bulles par bâtiment) a été conservé, avec horaires d'entrées et de sorties échelonnés, récréations dédoublées, aération régulière des locaux, nettoyage et désinfection réguliers... L'équipe périscolaire s'appuie sur le même protocole pour une cohérence globale.

4) projets de l'équipe éducative :

Ces projets sont soumis aux possibilités laissées par le protocole sanitaire qui sera en œuvre. Il se peut qu'ils soient annulés, reportés ou adaptés.

*** Représentations théâtrales :**

Les élèves de CM2 de Mme CHIEUX, M. AMIRI et de Mme BAYARD souhaitent proposer un spectacle théâtral en juin au théâtre des Tisserands.

*** Cirque :**

- Les élèves de CP de Mmes DESROUSSEAUX et DIMART mènent cette année un projet mêlant le cirque et la musique en lien avec le Centre Régional des Arts du Cirque et le Plan Musique de la ville de Lille. Une restitution est prévue au théâtre des Tisserands en juin.

- Les élèves de CM1 de Mmes JOYÉ et ROEGIERS mènent un « projet clown » pour faire sortir le clown qui est en nous, à travers les émotions, rencontre avec un clown en résidence au théâtre des Tisserands.

*** Spectacles musicaux :**

- Plan Musique : intervention de Denis BRUNEEL dans plusieurs classes :

* création d'une chanson sur le thème de l'écologie avec instruments à base d'éléments recyclés pour Mme CHEERE et M. RICHARD

* mise en voix d'un album pour Mmes BARTEK et DOS SANTOS

* accompagnement du projet cirque pour les classes de Mmes DESROUSSEAUX et DIMART.

- Spectacle musical dans le cadre du centenaire du Denier des écoles laïques de Lomme le 17 mai au théâtre des Tisserands : participation de la chorale des classes de CM2, des CE1 de M. RICHARD et Mme CHEERE et spectacle offert de Zigmus et sa baignoire musicale.

*** Pôle Arts et Culture :**

Les visites au Palais des Beaux-Arts de Lille ont été suspendues pendant la période de Covid. Elles commencent à reprendre pour certaines classes.

Une rencontre avec M. CAREMELLE, Adjoint au Maire en charge de l'Éducation, sera sollicitée pour envisager une reprise du partenariat avec le Palais des Beaux-Arts avec des modalités différentes. En effet, l'équipe souhaite qu'une visite annuelle soit complétée par un atelier éducatif qui pourrait être pris en charge financièrement par la Municipalité. Plusieurs projets culturels alternatifs ont vu le jour : visite du Louvre-Lens avec des guides conférenciers pour les CM2, création de sets de tables sur le thème « J'aime mon école » organisée par le Denier des Ecoles Laïques de Lomme...

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif et grâce au financement des REP, des ateliers hebdomadaires d'arts plastiques vont se tenir chaque jeudi de 16h à 17h30 en dernière période. Ce dispositif a recueilli l'an dernier un large succès puisque les 2/3 des élèves se sont inscrits. Cette année, le budget alloué à ce projet n'a pas permis à l'équipe de lui donner l'ampleur voulue (financement de 35 heures pour 4 groupes d'enfants à la place des 84 heures sollicitées pour 8 groupes).

*** Canard du Marais :**

Parution commune aux maternelles en mai. Nous remercions la ville pour l'impression de qualité de ce journal.

* **Ecole fleurie** :

L'école participera pour la 8^{ème} année à ce projet qui a évolué. En effet, il ne s'agit plus d'un concours, mais d'actions de valorisation de projets liés au développement durable. Cette année, l'école s'engagera à nouveau dans le fleurissement à travers différentes plantations, aménagements extérieurs, créations artistiques et éducation au développement durable et à la protection de l'environnement. En lien avec la Municipalité, les temps périscolaires et le lycée horticole de Lomme, nous souhaitons finaliser l'aménagement de l'espace végétalisé jouxtant le restaurant scolaire. Une réunion avec les différents partenaires a été sollicitée par l'école. M. MARTIN annonce qu'une rencontre avec M. DEVRIESE, responsable des espaces verts et M. VANHEE, Adjoint au Maire, est programmée le 5 avril à ce sujet

M. Martin précise que, dans ce cadre, des subventions exceptionnelles de l'OCCE (500€) et de la MAE Solidarité (400€) ont été versées à l'école pour l'acquisition d'un abri de jardin permettant d'entreposer le matériel de jardinage. Le samedi 19 mars, la Mairie a invité les riverains et familles de l'école à participer à des plantations d'arbres, dans le cadre de l'implantation d'une micro-forêt sur le terrain qui fait face à l'école. Cet événement a recueilli un beau succès. A la demande des enfants, des journées Propreté seront organisées en lien avec la Maison du Projet pour sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable.

* **Fête de l'école, kermesse** :

Prévue le vendredi 24 juin 2022. Si les indicateurs restent au vert, il est probable qu'elle soit organisée cette année.

* **Classes transplantées** :

- classe verte à Phalempin pour les élèves de CP de Mmes DIMART et DESROUSSEAUX du 3 au 7 janvier 2022.

Le séjour s'est bien déroulé malgré le contexte sanitaire incertain et une panne de chauffage dans la structure d'accueil.

- classe de neige pour les 3 classes de CM2 du 18 au 25 mars 2022 à Saint-Michel de Chaillol. Les enseignants font un bilan positif de ce séjour, même si sa durée très courte engendre un planning très intense pour tous. Mme LEDUC informe les membres du Conseil d'Ecole que l'an prochain, les classes de neige retrouveront un format plus habituel.

5) calendrier des sorties et animations :

Les dates sont indicatives et sujettes à des modifications, annulations ou reports en raison du contexte sanitaire.

CP :

* projet cirque/musique (3^{ème} trimestre) pour les classes de Mmes Desrousseau et Dimart

* projets de liaison avec les écoles maternelles P'tit Quinquin et Victor Hugo (si les brassages inter-écoles sont autorisés)

* sortie à la ferme pédagogique de Lille : le 6 mai (Mmes Dassonneville et Vermelle)

* sorties en forêt de Phalempin : le 17 mai (Mmes Dimart et Desrousseau), le 12 mai (Mmes Dassonneville)

* visite patrimoine de Lille : le 21 mars (Mmes Dassonneville et Vermelle)

* mardi tout ouïe au conservatoire de Lille le 3 mai (Mmes Dimart et Desrousseau),

* sortie de fin d'année à Nausicaa le 5 juillet

CE1 :

* projet Musique au 2^{ème} trimestre avec spectacle le 17 mai au théâtre des Tisserands

* projet autour de la sécurité routière avec la police municipale

* journée Propreté et projets autour du recyclage des déchets

* visite patrimoine de Lille : le 31 mars (Mme Cheere)

* visite du Palais des Beaux-Arts de Lille le 1^{er} avril (Mmes Bartek et Dos Santos)

* sorties en forêt de Phalempin : le 12 mai (M. Richard)

* sortie à la ferme pédagogique de Lomme le 23 juin pour Mme Mrad

* mardi tout ouïe au conservatoire de Lille le 5 avril (Mmes Cheere et Mrad)

* visite du Musée de la vie rurale à Steenwerck les 14 juin (Mmes Cheere, Mrad et M. Richard) et 17 juin (Mmes Bartek et Dos Santos)

CE2 :

* ateliers d'écriture aboutissant à la parution d'un album

* opération « petit-déjeuner » avec l'intervention d'une diététicienne en partenariat avec le pôle santé de la Ville

* sortie à la ferme pédagogique de Lomme le 31 mai (Mme Turpin)

* visite du jardin des plantes les 19 mai et 24 mai pour la classe de Mme Turpin

* visite patrimoine de Lille (Euralille) le 17 mai (Mme Turpin)

* civic-tour pédestre et visite de l'Hospice Comtesse avec le Denier des écoles laïques de Lomme

* sortie au parc archéologique Asnapio de Villeneuve d'Ascq le 7 juin

* sortie au Platier d'Oye et sur la côte d'Opale en fin d'année scolaire

CM1 :

* classes civiques en lien avec le Denier des écoles laïques : - du 8 au 12 novembre pour la classe de Mme Roegiers
- du 17 au 21 janvier pour la classe de Mme Dhondt

Nous remercions vivement M. Roger Vicot, Maire de Lomme, d'avoir accueilli les élèves dans son bureau et d'être venu à leur rencontre dans leur classe pour répondre à leurs questions.

* projet « clown » (1 matinée par classe et par semaine au 3^{ème} trimestre en lien avec le CRAC de Lomme)

* projet de liaison avec le collège Jean Jaurès autour de l'espagnol (mise à disposition d'une assistante en espagnol)

* civic-tour pédestre et visite de l'Hospice Comtesse avec le Denier des écoles laïques de Lomme

* sortie de fin d'année à Paris le 14 juin

CM2 :

- * projet théâtral aboutissant à un spectacle en juin au théâtre des Tisserands.
- * projets de liaison avec les classes de 6ème du collège Jean Jaurès (classes transplantées au collège les 31 mars et 1^{er} avril, mise à disposition chaque mercredi de la salle pupitre et du CDI pour les classes de CM2, projets en EMC, rallye arts au collège le 16 mai autour des natures mortes, etc...)
- * ateliers de lecture et d'écriture avec le projet Boîte à Mots en lien avec le collège Jean Jaurès pour la classe de Mme Gilles
- * projet autour de la sécurité routière avec la police municipale – permis cycliste
- * projet d'écriture d'un album
- * spectacle musical le 17 mai au théâtre des Tisserands
- * civic-tour pédestre dans le centre historique de Lille avec le Passeport Culturel du Denier des Ecoles Laïques
- * visite du musée Somme 1916 à Albert et des champs de bataille de la Somme le 10 mai
- * sortie au centre historique minier de Lewarde le 30 juin
- * sortie de fin d'année offerte par la Ville

ULIS : Les enfants d'ULIS participent aux projets de leur classe d'inclusion +

- * projet potager (en attente d'aménagements)
- * sortie à la médiathèque
- * projet marionnettes en lien avec l'association Menegua

Mme LEPOT présente aussi les manifestations qui seront organisées dans le cadre du centenaire du Denier des écoles laïques de Lomme : super loto du 3 avril à la Maison des Enfants, exposition du centenaire à l'Hôtel de Ville, théâtre de rue, rallye touristique au Marais le dimanche 15 mai, spectacle musical, manège, mes 1ers pas au cinéma, dictée solidaire en mairie, spectacle de magie, soirée festive le 21 mai... Une plaquette et des flyers d'informations seront distribués aux élèves des écoles lommoises.

6) point sur le Réseau d'Education Prioritaire :

Mme Lauriane DUFOUR, coordonnatrice REP, rappelle que l'école est inscrite en REP pour la sixième année. Les 3 axes seront évalués en cette fin d'année scolaire et des jalons seront posés pour la poursuite du projet REP.

M. MARTIN rappelle les principaux éléments de plus-value apportés par ce dispositif comme par exemple :

- la création de classes supplémentaires aux rentrées 2016,2017, 2018, 2019 et 2020 permettant un nombre d'enfants moins conséquent par classe.
- le dédoublement des classes de CP en septembre 2018, puis des classes de CE1 à la rentrée 2019.
- la reconnaissance et la valorisation des actions menées en faveur de la réussite et l'épanouissement des enfants
- la priorité accordée à l'école pour bénéficier de dispositifs d'aide et d'actions spécifiques (financement des ateliers d'arts plastiques du jeudi soir dans le cadre de l'accompagnement éducatif...)
- une subvention municipale annuelle accrue
- une cohérence accrue du parcours de l'élève de la maternelle au collège (comité de pilotage REP)...

7) dispositifs d'aide aux enfants :

Outre la différenciation et les aides menées au sein des classes, l'école développe des dispositifs d'aide spécifiques pour les enfants présentant des difficultés dans leurs apprentissages :

*** Activités Pédagogiques Complémentaires :**

Le dispositif s'est mis en place dès la fin du mois de septembre pour accompagner les enfants pour lesquels le confinement de l'an dernier a été préjudiciable. Le dispositif concerne une centaine d'enfants, soit un tiers de l'effectif de l'école. Ces derniers sont suivis le soir, sur le créneau horaire de l'étude, par leur enseignant afin de leur apporter des aides au niveau des apprentissages, mais aussi au niveau de la méthodologie et de l'estime de soi.

*** intervention du RASED :**

M. DELEBECQUE rappelle que le Réseau d'Aide intervient auprès d'élèves qui éprouvent des difficultés dans leurs apprentissages, suite à une demande d'aide rédigée par l'enseignant. Cette année, en raison du contexte, cette intervention spécialisée devrait être moins importante car la priorité est accordée aux élèves de CP et CE1 hors REP. M. Martin rappelle que l'aide apportée est précieuse.

*** stage de remise à niveau :**

Comme l'an dernier, un stage de remise à niveau sera organisé pendant les vacances de printemps (du 11 au 15 avril) au profit des enfants du CP au CM2 présentant des lacunes en français et mathématiques, repérés par les enseignants. Ces 5 demi-journées de 3h seront encadrées par 6 maîtres volontaires, par groupes de 6 élèves. Une autre session devrait avoir lieu la dernière semaine d'août.

*** interventions du coordonnateur REP :**

Mme DUFOUR intervient dans certaines classes afin d'apporter un soutien à des projets spécifiques en lien avec le projet du réseau, notamment sur les liaisons maternelle / élémentaire et école / collège.

*** mise à disposition de mobiliers et matériels « classe flexible » :**

M. MARTIN rappelle que la Municipalité a accordé à l'école un budget conséquent (7000€) pour la doter de mobiliers et de matériels spécifiques afin d'aider à l'organisation différenciée de la classe accueillant les élèves inscrits dans le dispositif ULIS. Ces équipements seront mis à disposition de l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers.

8) travaux et aménagements :

L'équipe éducative tient à remercier la Municipalité pour l'ensemble des travaux qui ont été menés cette année ou qui sont prévus prochainement :

*** inventaire des travaux et aménagements effectués récemment :**

- installation d'éléments supplémentaires acquis par la coopérative de l'école pour compléter le coin cuisine en salle des maîtres. M Martin remercie les ateliers municipaux qui ont accepté de les installer.
- remplacement des éclairages (LED) dans les parties communes.
- installation d'un rack à vélos/trottinettes supplémentaire dans la cour Sévigné.
- petits travaux de maintenance dans les classes et les parties communes (serrures, rebasages de la grille côté rue, fuites, dératisation...)

*** inventaire des travaux prévus par la Municipalité :**

- travaux d'aménagement paysager de l'espace jouxtant le restaurant scolaire (en attente de réunion entre partenaires)
- dépose des grilles corrodées aux fenêtres donnant sur les extérieurs (les travaux étaient prévus à l'été 2021, mais n'ont pas encore été effectués).
- remplacement des poubelles fixées dans les cours par des points de collecte avec tri des déchets.
- remplacement et mise aux normes des rideaux dans les classes (progressivement, au regard du budget important).
- plan BCD : 2 agents de la médiathèque finalisent la réorganisation et la rénovation de la bibliothèque de l'école.
- rénovation des peintures intérieures des bâtiments (sur liste d'attente). Au regard du coût élevé, un bâtiment serait rénové par année ;
- réparation au niveau de la cage d'escalier bâtiment Voltaire.
- construction d'un pôle périscolaire en face de l'école. Les membres du Conseil d'Ecole souhaiteraient avoir des précisions à ce sujet. Mme LEDUC précise qu'il s'agira d'un beau bâtiment bas carbone. Elle informera le Conseil d'école du calendrier prévisionnel (sans doute vers 2024).

*** inventaire des travaux sollicités :**

- réfection des carrelages des 2 bâtiments. M. CAREMELLE estime ces travaux légitimes entre 250.000 et 300.000€.
- traçage de jeux au sol dans les 2 cours.

*** point informatique :**

Dans le cadre de l'appel à projet « socle numérique » pour les écoles élémentaires, une dotation importante va concerner les écoles élémentaires de la ville avant la fin de l'été 2022 : 260.000 € dont 70% financé par l'Etat. Cela permettra de finaliser la dotation de chaque salle de classe d'un écran numérique et d'un ordinateur. Des demandes de ressources pédagogiques numériques ont aussi été exprimées par l'équipe enseignante pour équiper ces outils.

L'équipe pédagogique souhaite disposer d'un calendrier concernant ces installations, d'autant plus que l'école est inscrite cette année dans un dispositif de formation continue dans le cadre du Plan Mathématiques dont le thème est l'usage du numérique au service des apprentissages en mathématiques.

* Le site de l'école a été réactualisé. Il est hébergé sur le serveur de l'Inspection : voltaire-sevigne.etab.ac-lille.fr

* L'ENT One est de plus en plus utilisé dans les classes pour communiquer avec les familles, alimenter des blogs de classes...

* Le succès de la page Facebook de l'école ne se dément pas et permet une grande réactivité : le millier d'abonnés vient d'être dépassé.

9) sécurité :

*** Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :**

M. MARTIN présente le PPMS risques majeurs. Il s'agit d'un dispositif de mise en sûreté des personnes permettant de faire face à un éventuel accident majeur en attendant les secours, en cas de risques naturels et technologiques.

Un exercice PPMS aura lieu très prochainement. Les exercices précédents ont révélé les manques suivants :

- Le signal d'alerte (corne de brume) a été entendu de tous dans les 2 bâtiments, mais au regard de leur taille, il est arrivé que le signal ne soit pas entendu de tous. M. Martin va solliciter à nouveau la Municipalité pour l'installation de signaux plus efficaces et différents selon les exercices de sécurité.

- Une demande sera formulée à la Mairie afin de disposer de jeux de clés supplémentaires à destination d'éventuels personnels de remplacement pour leur permettre d'accéder et de fermer des salles, en fonction des protocoles établis.

* **Plan Vigipirate :** M. MARTIN rappelle que nous sommes au niveau d'alerte le plus élevé, ainsi que les consignes de sécurité. Il évoque notamment les préconisations suivantes :

- éviter les attroupements devant l'école
- signaler tout comportement ou objet suspect

* **Exercice d'évacuation en cas d'incendie :** M. MARTIN présente les résultats de l'exercice réalisé le 11 mars 2022.

10) actions de l'A.P.E.

Mme DEVULDER, Vice-Présidente de l'APE, rappelle les actions de l'association de Parents d'Elèves :

► composition du Bureau :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Présidente : Mme Katy BONTINCK | - Vice-Présidente : Mme Elise DEVULDER |
| - Secrétaire : Mme Laëtitia HAVÉZ | - Secrétaire adjointe : Mme Ghalia OUADA |
| - Trésorière : Mme Cindy LENOIR | - Trésorière adjointe : Mme Anne-Sophie JOLY |

► actions prévues (sous réserve du contexte sanitaire):

- reprise des ventes mensuelles de viennoiseries (hélas, il n'y a pas toujours le nombre de commandes escompté).

- organisation d'un loto le 6 mars qui a rencontré un franc succès.
- collectes Terracycle et Paprec - diverses collectes de récupération (papier, gourdes de compotes, tubes de colle, stylos...) La collecte de papier de fin janvier-début février a été meilleure que celle d'octobre. Un concours de la collecte la plus importante a été organisé pour chaque classe : ce sont les classes de CE1 de Mme MRAD et M. RICHARD qui ont remporté le concours. Ils se sont vu remettre un diplôme et des livres sur le thème de l'écologie. La prochaine benne à papier sera mise à disposition début mai.
- vente de coquilles de Noël, goûter de Noël pour les enfants en décembre
- ventes d'objets pour la « fête des parents »
- remise d'une calculatrice en juin aux CM2
- co-organisation de la kermesse le 24 juin. L'APE rappelle que la kermesse est la source la plus importante de recettes dans l'année et que ce moment convivial est très attendu des familles.

M. MARTIN rappelle que l'an dernier, l'APE a reversé 1238 € à l'école et remercie chaleureusement les membres de l'APE et les parents qui les soutiennent et participent activement à la vie de l'école.

11) questions diverses

*** problème de stationnement et de sécurité aux abords de l'école :**

Le problème du stationnement sauvage et de la dangerosité des abords de l'école pour les enfants est abordé de façon récurrente au Conseil d'Ecole depuis plusieurs années.

Une première réunion a eu lieu le 16 septembre entre la mairie, l'école et les parents élus. Un courrier signé par M. CAREMELLE, Adjoint au Maire, et Mme SAAD, Inspectrice de l'Education Nationale, a été diffusé auprès de l'ensemble des familles de l'école suite à cette réunion.

Lors du Conseil d'Ecole du 21 octobre 2021, Mme BLAS a confirmé que plusieurs réponses seraient apportées :

- installation de plots et de blocs GBA sur les trottoirs pour empêcher le stationnement sur les trottoirs sécurisant ainsi le cheminement piéton (durant les vacances d'automne)
- réaménagement du parking proche de l'école. Mme BLAS précise que des relances sont faites auprès de la MEL.
- mise en œuvre du dispositif de « rue aux écoliers » pour piétonner et sécuriser les accès à l'école aux heures d'entrées et de sorties (comme cela a déjà été mis en œuvre pour les écoles Roland-Lamartine et Curie-Pasteur).
- prévention et répression par la police municipale

A ce jour, des plots et blocs de béton ont été installés pour empêcher le stationnement sauvage sur certains trottoirs et retrouver ainsi une ambiance plus apaisée près de l'école pour sécuriser les enfants et leur famille.

Plusieurs membres du Conseil d'Ecole précisent que le problème se déplace (des voitures obstruent la rue du parking pour déposer des enfants, le stationnement sauvage se déplace sur les aires de stationnement de bus...)

Qu'en est-il pour les autres dispositifs ?

Mme LEDUC se fera le relais de cette question auprès des services municipaux.

*** fournitures scolaires :**

La ville de Lille a proposé à la rentrée 2021 d'offrir les fournitures scolaires aux petits Lillois.

Dans un souci d'harmonisation, Mme LEDUC confirme qu'un groupe de travail est prévu pour faire le point sur la ville de Lomme. Si le budget alloué aux fournitures le permet, les enseignants solliciteront les familles a minima à ce niveau.

Un point sera fait au dernier Conseil d'Ecole à ce sujet.

* Le Conseil d'Ecole s'achève à 19 heures 30 et est suivi d'un moment de convivialité.

* Date du prochain Conseil d'Ecole : mardi 28 juin 2022

Compte rendu du conseil d'élèves du 2 mars 2022

Représentants des enfants présents :

Théa LEGROS GUELUY (CPDa), Arsène MERIOT BARDEL (CPDe), Nahiya GEIRNAERT (CPDi), Aya ZABOUB (CPV), Haylie DADOUCH (CE1B), Neïssa NEGGAZI (CE1C), Mylia ROSSIE (CE1DS), Anis MAROUF (CE1M), Clarisse MOLINIER (CE1R), Mattéo IMBERT (CE2P), Liam BAUDUIN (CE2T), Zélia DEBRUYNE (CE2/CM1H), Selena RICQ (CM1D), Aïssam NEGGAZI (CM1R), Philémon VANTOMME (CM2A), Jeanne LEITAO DEPIERE (CM2C), Maïmouna DIARRA (CM2G), Idjahman BELAID (ULIS) - *Délégués élus pour le Conseil d'Ecole : Neïssa NEGGAZI (bâtiment Voltaire) et Aïssam NEGGAZI (bâtiment Sévigné)*

A) La cantine

M. MARTIN a invité Jawed, référent périscolaire, à écouter les enfants et à répondre directement à leurs questions.

- La qualité des repas est irrégulière. Il faudrait les améliorer. Les délégués de classe proposent de composer eux-mêmes un menu pour la cantine.

⇒ **M. MARTIN rappelle que les menus sont élaborés avec l'intervention d'une diététicienne par la cuisine centrale de Lille que les délégués de classe ont visitée en 2018. Il est possible de solliciter une nouvelle visite pour les nouveaux délégués. Il est aussi possible de demander à travailler avec la nutritionniste à l'élaboration d'un menu par les élèves de l'école. M. Martin a réactivé ces demandes auprès du service Restauration et logistique aux écoles.**

- On voudrait pouvoir choisir la quantité de nourriture en fonction de notre faim et de nos goûts.

⇒ **Jawed précise que la restauration scolaire est à la fois soumise à des quantités légales et à des apports équilibrés de nutriments, en lien avec la nutritionniste qui élabore les repas.**

- Certains enfants reçoivent du pain supplémentaire et d'autres non, ça dépend de la personne à qui l'on demande. Il y a aussi des animateurs qui prennent notre entrée ou notre dessert si on ne le mange pas. Peut-on le donner plutôt aux copains ?

⇒ **Jawed réunira l'ensemble des animateurs pour leur rappeler les postures à tenir. Il rappelle que le contexte sanitaire ne permet pas de faire des échanges de nourriture.**

- Pourquoi la table VIP n'existe-t-elle plus ? Peut-on manger à nouveau avec nos copains et copines ?

⇒ **Jawed rappelle qu'il y a 218 enfants inscrits à la restauration scolaire et 125 d'entre eux déjeunent au 1er service. Avant, la table VIP récompensait 6 enfants pour leur bon comportement. Mais cela n'est plus possible en raison du contexte sanitaire qui limite les brassages entre groupes d'enfants. Cela pourra se remettre en place dès la levée des restrictions sanitaires.**

B) L'école, les bâtiments

- Cela fait plusieurs fois que l'on dit que les murs, les sols et les plafonds de l'école sont tristes. Quand y aura-t-il de nouvelles peintures ? Peut-on aussi décorer les classes selon les saisons, comme fait M. Martin à Halloween, Noël ou pour le printemps ?

⇒ **Concernant la rénovation des sols et le rafraîchissement des murs, la demande a déjà été transmise à la Municipalité. L'école est sur une liste d'attente pour cette rénovation. Concernant la décoration des classes, la demande est à faire aux enseignants.**

- Parfois, il fait un peu froid dans les classes. Il y a des fenêtres qui ne ferment plus. Et quand il y a du soleil, on a trop chaud.

⇒ **Le chauffage fonctionne bien, mais en raison du contexte sanitaire et les recommandations de ventilation des classes, l'aération régulière rafraîchit la température ambiante. Une demande de réparation pour des impostes oscillo-battants qui dysfonctionnent a été formulée auprès de la ville. Concernant le soleil, l'installation de rideaux occultants répondant aux nouvelles normes est prévu progressivement.**

- On remercie les parents de l'APE pour le concours de collecte de papier. On aimerait aller visiter un centre de tri pour savoir ce que devient le papier qu'on donne à recycler. On aime faire des sorties. On aimerait pouvoir visiter plein d'endroits comme aller à Paris ou à la mer, à Lille-neige ou même dans d'autres pays comme l'Angleterre...

⇒ **L'an dernier, en raison du contexte sanitaire, les sorties ont été très limitées. Un contexte plus favorable permet désormais d'organiser de nombreuses sorties, notamment dans le cadre du Plan Nature (fermes pédagogiques, forêt de Phalempin...), mais aussi dans des structures culturelles. Ainsi, les CP se rendront à Nausicaa, les CE1 au musée de la vie rurale de Steenwerck, les CE2 à Asnapio et au Platier d'Oye, les CM1 à Paris et les CM2 en classe de neige, à Albert... Concernant les voyages en Angleterre, ils sont désormais très difficiles à organiser (en raison du Covid + sortie de l'UE).**

- Il n'y a pas encore d'écrans numériques dans toutes les classes.

⇒ **Mme LEDUC confirme qu'un plan d'équipement informatique concernera toutes les classes élémentaires de la ville d'ici la fin de l'été 2022, dans le cadre du plan de relance. Ainsi, des ENI seront installés dans les classes qui n'en sont pas encore dotées, un site mobile avec des tablettes devrait être fourni, ainsi que des ressources logicielles pédagogiques. Les enseignants nouvellement dotés souhaiteraient une formation à ces outils.**

- Pour que la bibliothèque avance plus vite, on n'a qu'à appeler des personnes qui bricolent bien. Quand sera-t-elle ouverte ?

⇒ **La BCD est en fin de réaménagement et de réorganisation grâce à 2 intervenantes de la médiathèque dans le cadre du plan BCD de la Ville. Elle devrait être opérationnelle avant la fin de l'année. Nous ne manquerons pas de vous inviter à son inauguration. Il y a des possibilités de visite avec les classes avant l'ouverture pour voir le travail réalisé et comprendre le fonctionnement futur.**

C) Projet « Jardin d'école et développement durable »

- On voudrait continuer à fleurir l'école et à participer au concours des écoles fleuries. M. Martin nous a dit qu'on ferait des plantations sur l'espace vert de la cantine, qu'il y aurait des bacs potagers... Mais on ne l'a pas encore fait.

⇒ **L'école a participé chaque année au concours national des écoles fleuries depuis 2015. Depuis 2 ans, il ne s'agit plus d'un concours mais d'un projet coopératif « Jardins d'école et développement durable » auquel nous souscrivons à nouveau cette année. Les enfants ont exprimé plusieurs fois leur regret par rapport à la disparition de ce concours, cela sera remonté auprès de l'OCCE (Office pour la Coopération à l'École) qui coorganise cette action. Des plantations auront lieu comme chaque année dans des balconnières.**

Concernant l'aménagement paysager de l'espace vert jouxtant le restaurant scolaire, M. Martin a sollicité une réunion avec la Municipalité, les référents périscolaires et le lycée horticole de Lomme afin d'aider à la conception et à la réalisation du site pour pouvoir poursuivre ce projet. Le projet initial prévoyait la réalisation d'une mare protégée par une haie végétale, l'installation de bacs potagers, la plantation de fruitiers et la réalisation d'un jardin de rocaille méditerranéen le long des baies vitrées du restaurant. Au regard du contexte sanitaire des 2 dernières années et des contraintes liées à l'inondation de la chaufferie, une nouvelle concertation doit être menée pour adapter le projet. Enfin, un abri de jardin financé par la coopérative, l'OCCE, la MAE solidarité, l'APE et le Denier des écoles laïques de Lomme sera installé sur ce site.

- On aimerait tous faire une journée-propreté pour ramasser les déchets qui sont près de l'école. Il y a de plus en plus de papiers de goûters qui traînent dans la cour, surtout côté Voltaire.

⇒ **M. Martin rappelle que l'école a été labellisée il y a 2 ans «école E3D-niveau 2» afin de valoriser et d'enrichir les nombreuses actions menées par l'école mais aussi par l'APE en matière de développement durable.**

A la demande des enfants, des journées propreté seront organisées au printemps en lien avec la Maison du Projet du Marais. Concernant la propreté des cours, rappels que des pinces sont aussi mises à disposition des élèves dans les cours pour pouvoir prélever d'éventuels déchets.

Le « goûter sans déchet » va être relancé, il est désormais mentionné dans le règlement de l'école pour ses bénéficiaires autant au profit de la santé des enfants que pour le développement durable.

M. Martin rappelle aussi que l'APE poursuit ses opérations de collecte tout au long de l'année. Un point de collecte est désormais accessible dans chacun des bâtiments pour récupérer gourdes de compotes, stylos, tubes de colle, pistolets d'aérosols, bouchons, piles et cartouches d'encre. Enfin, une collecte de papiers a toujours lieu chaque trimestre. M. Martin félicite les gagnants des 2 classes qui ont récupéré le plus de papier.

Enfin, M. Martin informe les enfants qu'un tri sélectif va être mis en place dans les cours et les classes en lien avec un projet municipal. Des endroits identifiés pour le tri sélectif seront installés dans les 2 cours.

D) Les toilettes

- Malgré les affiches de rappel, la chasse d'eau n'est pas toujours tirée. Pourrait-on installer des chasses d'eau automatiques ? Peut-on mettre un miroir au-dessus des lavabos ?

⇒ **M. Martin rappelle que la Municipalité a rénové les sanitaires dans les 2 bâtiments récemment (été 2018 côté Voltaire et été 2020 côté Sévigné). Des affiches de rappel ont été réinstallées pour rappeler de tirer la chasse d'eau. Plutôt que d'installer un système automatique coûteux, M. Martin invite chaque délégué à responsabiliser leurs camarades en leur rappelant le bon usage des sanitaires.**

E) La cour

- On voudrait que de nouveaux bancs soient installés dans les cours.

⇒ **Cette demande est récurrente. Elle a été relayée maintes fois à la Mairie qui ne donne pas de suite favorable à cette demande.**

- On remercie la Mairie pour les arceaux supplémentaires qui permettent de poser nos vélos et trottinettes. Il en manquerait encore un dans la cour Voltaire car souvent, il n'y a plus de place.

⇒ **La Mairie a installé récemment un rack supplémentaire dans la cour Sévigné. En effet, ces racks sont de plus en plus utilisés et parfois insuffisants devant le nombre de vélos et trottinettes qui se sont multipliés.**

- On remercie l'école pour les paniers de basket prêtés pendant les récréations. Pourrait-on avoir aussi des buts ?

⇒ **Cet équipement amovible peu onéreux et non dangereux a beaucoup de succès auprès des élèves. A la demande des enfants, la coopérative a acheté un panier de basket de ce type par niveau pour mettre à disposition des enfants durant les récréations. Des buts ont déjà été achetés par la coopérative de l'école, ainsi que des plots pour constituer des zones de marquage. Un inventaire sera fait à cet effet.**

- On a demandé plusieurs fois des jeux tracés au sol. Quand seront-ils faits ?

⇒ **M. Martin va relancer la Municipalité à ce sujet. Un échiquier géant devrait aussi être installé dans la cour Sévigné (pièces de jeu géantes déjà à disposition).**

- Quand il y a une tempête, il y a plein de branches dans la cour. Peut-on les enlever ?

⇒ **Très régulièrement, des employés communaux interviennent pour nettoyer les cours.**

- Pour le goûter sans déchet, l'idéal, c'est de venir avec un fruit. Dans l'école, nos grands frères et grandes sœurs recevaient un fruit pendant les récréations. Est-ce que ça peut se refaire ?

⇒ **En effet, il y a plusieurs années, l'école participait à l'opération « un fruit pour la récré » mise en œuvre par la Ville. A la demande insistante des enfants, M. Martin a sollicité la ville à plusieurs reprises. Il lui a été répondu que cette opération ne pouvait plus être mise en place. Néanmoins, l'équipe soutient cette demande.**

- On avait dit que certains délégués pourraient faire des affiches en proposant des règles de jeux pour les enfants qui s'ennuieraient pendant les récréations.

⇒ **En effet, il s'agit d'une excellente idée. Plusieurs délégués se portent candidats pour réaliser ces affiches sur des temps de récréation. Les volontaires en Service civique sont d'accord pour encadrer ces ateliers.**